

# COMMISSION DES ARBITRES

## Permanence du Mardi 06 Décembre 2016

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

### **DEVENEZ ARBITRE ! Prochaine Formation Initiale en Arbitrage :**

Dates : Dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017 (3 journées complètes obligatoires)

Lieu : à déterminer

Infos et documents sur le site du DIF, rubrique Arbitrage – Formations.

### **À l'attention des arbitres du district :**

**La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.**

**Merci à vous.**

**Pdt CDA / A.SERVE**

### **NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.**

### **RAPPORTS D'ARBITRAGE**

Il est rappelé aux arbitres que toute exclusion ou incident, doit donner lieu à l'envoi d'un rapport circonstancié (même lors de l'utilisation de la tablette FMI).

Le modèle de rapport est téléchargeable sur le site du DIF (un document d'aide vous est également mis à disposition) : rubrique Arbitrage > Documents > Rapports disciplinaires d'arbitrage :

<http://isere.fff.fr/cg/8602/www/arbitrage/documents/2157203.shtml>

Les rapports doivent impérativement être envoyés à l'adresse mail suivante : [discipline@isere.fff.fr](mailto:discipline@isere.fff.fr)

Tout rapport non envoyé entraînera les sanctions prévues aux articles 29-4 et 52 du Règlement Intérieur de la Commission des Arbitres.

### **FRAIS D'ARBITRAGE**

La CDA rappelle aux arbitres que les notes de frais d'arbitrage sont désormais à imprimer sur le site du DIF : rubrique Arbitrage > Documents > Frais d'arbitrage. Lors de la préparation de vos sacs d'arbitre, pensez bien à prendre des notes de frais.

Il n'y a plus de livrets verts à retirer au District pour les notes de frais d'arbitrage. Les arbitres qui ont encore des carnets verts peuvent toujours s'en servir. Les clubs ont pour consigne de ne pas régler les arbitres qui utiliseraient une fiche de frais qui n'est pas établie sur le carnet vert ou sur la note de frais officielle à imprimer sur le site.

---

### **Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :**

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

### **Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :**

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

### **Fiches de Renseignements :**

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

### **COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES**

**Dossiers médicaux des arbitres :** Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier. De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

\* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

\* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

\* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

### **CONTACTS COMMISSION :**

#### **Président :**

**André SERVE** Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : [andre.serve@free.fr](mailto:andre.serve@free.fr)

#### **Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :**

**Nicolas BROTONS** Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : [nicolas.brotons@isere.fff.fr](mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr)

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

#### **Désignateur arbitres adultes :**

**Albert BROUTY** Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : [albertbrouty@aol.com](mailto:albertbrouty@aol.com)

#### **Désignateur jeunes arbitres :**

**Eric FIARD** Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : [veyet.fiard@yahoo.fr](mailto:veyet.fiard@yahoo.fr)

#### **Désignateur Observateurs :**

**Jean-Marie KODJADJANIAN** Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : [jmarie.kodja@yahoo.fr](mailto:jmarie.kodja@yahoo.fr)

#### **Désignateur Futsal et Foot Entreprises :**

**Fernand RODRIGUES** Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : [fernandrodrigues21@gmail.com](mailto:fernandrodrigues21@gmail.com)

**Correspondant Trésorerie : José VELOSO** Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : [jose-veloso@wanadoo.fr](mailto:jose-veloso@wanadoo.fr)

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE  
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE  
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN  
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE  
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

## **COURRIERS**

### **Courriers divers :**

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses  
Commission de Discipline : fiches navette, pris note.

### **COURRIERS CLUBS**

ASCOL 38 : Lu et noté le responsable des désignations concernées regarde le problème.  
FC CHIRENS : Remerciements pour l'arbitrage.  
ST PAUL DE VARCES : suivant disponibilité de la CDA.  
AS ST ETIENNE DE CROSSEY : suivant disponibilité de la CDA.  
AM LAIQUE ST MAURICE L'EXIL : votre courrier ne comporte pas de motifs valables, par rapport au règlement intérieur de la CDA, pour prendre en compte les récusations des arbitres concernés.

### **COURRIERS Arbitres :**

Mr LEVYN Didier : lu et noté  
Mr MAURIES Pierre : lu et noté.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.